
LYCÉE MONTILIVI.....	2
ÉTUDES SECONDAIRES OBLIGATOIRES (ESO).....	2
BACCALAURÉAT.....	2
ETUDES PROFESSIONNELLES.....	2
Etudes professionnelles de degré moyen :.....	2
Etudes professionnelles de degré supérieur :.....	2
La Mobilité.....	3
En quoi consiste la mobilité ?.....	3
Sélection de candidats.....	4
Qui fait l'évaluation des stages ?.....	4
Durée des stages.....	5
Responsabilité.....	5
Protocole de mobilité.....	5

LYCÉE MONTILIVI

Le Lycée Montilivi de Girona www.institutmontilivi.cat est un centre scolaire qui offre trois typologies d'études :

ÉTUDES SECONDAIRES OBLIGATOIRES (ESO)

1^{ère}. Etape (1^{er}. d'ESO et 2^{ème}. d'ESO)

2^{ème}. Etape (3^{ème}.. d'ESO et 4^{ème}. d'ESO)

BACCALAURÉAT

1^{ère} et 2^{ème}. Baccalauréat

ETUDES PROFESSIONNELLES

Etudes professionnelles de degré moyen :

- Carrosserie
- Electromécanique de véhicules
- Administration
- Administration juridique
- Installation de télécommunications
- Laboratoire (LOGSE)

Etudes professionnelles de degré supérieur :

- Administration et finances
- Administration de systèmes informatiques
- Automobile
- Développement d'applications multiplateforme
- Développement d'applications sur site
- Éducation et contrôle de l'environnement
- Petite enfance
- Intégration sociale
- Laboratoire d'analyse et contrôle de la qualité
- Electronique
- Secrétariat (LOGSE)

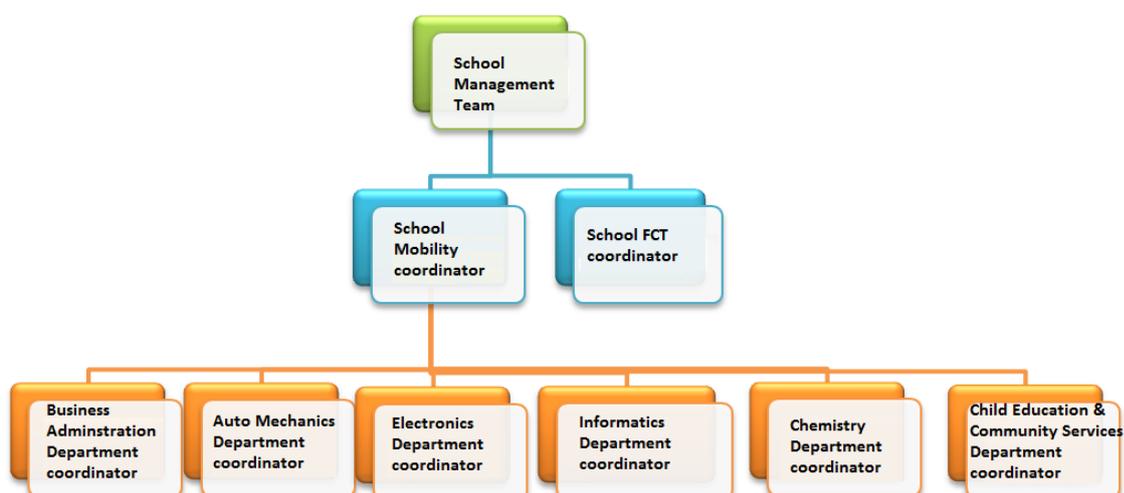
Les études professionnelles représentent plus de la moitié de l'occupation des élèves du Lycée (800 élèves), la finalité de cette formation est l'acquisition des compétences nécessaires pour un bon développement de leur emploi.

La Mobilité

Le Lycée Montilivi réalise des échanges depuis les années 90, des stages de formation dans différents pays européens, surtout au nord de l'Italie et en France.

Mais c'est depuis 2009 que notre lycée a créé une commission de mobilité qui est occupée par des professeurs de différents départements de toutes les familles professionnelles.

Donc la mobilité au lycée est structurée ainsi :



En quoi consiste la mobilité ?

Toutes les études professionnelles ont le module/credit de FPCT (Formation pratiques en entreprises)

Ce stage de formation à l'entreprise est un module de formation spécifique qui peut se faire, si l'élève le souhaite, dans un pays européen.

La réalisation de la formation en entreprise à *Catalunya* et au reste de l'Europe se formalise sous forme de convention pour l'entreprise, pour le *Département d'Education* et pour l'élève.

Les activités des stagiaires des différentes familles professionnelles sont proposées par le Département d'éducation de la *Generalitat de Catalunya*.

Cependant, puisqu'il s'agit d'un module d'études professionnelles ils leur correspondent des crédits de ECTS. Il existe une correspondance entre les modules des études professionnelles et les crédits de l'Université selon Bologne, l'importance de ces crédits sera déterminée par le *Real Decret* de chaque famille professionnelle.

Vous pouvez trouver l'information des compétences sur le site.

<http://www.xtec.cat/web/curriculum/professionals/fp/titols/oe>

Sélection de candidats

La sélection des candidats qui souhaitent faire de la mobilité à l'étranger se fait en tenant compte de leur maîtrise de la langue du pays destinataire, leurs résultats scolaires, l'autonomie et l'implication de chacun d'eux.

Néanmoins après la sélection des candidats il existe un processus de préparation en langue étrangère prescrit par le professeur de langue étrangère de ces élèves.

Qui fait l'évaluation des stages ?

Chaque stagiaire est suivi par un professeur responsable.

Il existe aussi une démarche qui se fait à travers le site du Département de l'Education de la *Generalitat* : **qBid**.

Le stagiaire est suivi par un professeur responsable du lycée mais aussi par un professeur responsable au centre scolaire qui l'accueille, ceux-ci sont en communication permanente.

Avant le stage on accorde les méthodes sur le contrôle et le suivi des stagiaires.

Parfois le professeur responsable du lycée accompagne les élèves au début du stage. Ensuite à la fin il se déplace jusqu'au pays de destin pour faire ainsi la valorisation générale.

Durée des stages.

En *Catalunya* les élèves d'études professionnelles de degré moyen qui font de la mobilité participent au programme de mobilité LEONARDO. Les stages sont d'une durée minimum de 4 semaines dans l'entreprise et un maximum de sept heures par jours.

Les élèves d'études professionnelles de degré supérieur qui font de la mobilité participent au programme de mobilité ERASMUS. Les stages sont d'une durée minimum de 8 semaines dans l'entreprise et un maximum de sept heures par jours.

Responsabilité

L'élève majeur s'engage sur la responsabilité de ses actes.

L'élève mineur doit présenter une autorisation signée par son responsable. Tous les stagiaires qui participent au programme de mobilité disposent d'une assurance de responsabilité civile, d'accident et de voyage.

Protocole de mobilité

Protocole de l'accueil de stagiaires des lycées étrangers en *Catalunya* .

- Vérification de la documentation (conventions, assurances, TSE...)
- Remise d'informations:
 - Liste des numéros de téléphone des contacts
 - Carte du lieu, des différents lieux d'intérêts des stagiaires
 - Transport public
- Présence aux cours des études professionnelles du lycée et s'il le faut cours de catalan pour les stagiaires.
- Suivi a l'entreprise pendant le stage.
- Information périodique pour le lycée étranger.